



ARRÊTE N° PERM-2024/02

OBJET : ARRETE DE REFUS DE TRANSFERT DU POUVOIR DE POLICE DE LA PUBLICITE AU PRESIDENT DE L'EPCI

Le Maire de la commune de GARENNES SUR EURE,

Vu l'article 17 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience,

Vu l'article L 581-3-1 du code de l'environnement,

Vu l'article L 5211-9-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu la compétence PLU ou RLP exercée par la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie,

Considérant que lorsqu'un EPCI à fiscalité propre est compétent en matière de plan local d'urbanisme ou de règlement local de publicité, les maires des communes membres de cet établissement public transfèrent à son président leurs prérogatives en matière de police de la publicité.

Considérant que dans un délai de six mois, soit avant le 1^{er} juillet 2024, un ou plusieurs maires peuvent s'opposer au transfert du pouvoir de police de la publicité au président,

Considérant qu'à cette fin, ils notifient leur opposition au président de l'établissement public de coopération intercommunale. Il est alors mis fin au transfert pour les communes dont les maires ont notifié leur opposition.

ARRÊTE

Article 1 : Le Maire de la commune de GARENNES SUR EURE, M. Jean-Pierre GATINE, s'oppose au transfert du pouvoir de police de la publicité à M. Guy LEFRAND, Président de la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au président de la communauté d'agglomération d'Evreux Portes de Normandie.

Article 3 : L'autorité territoriale certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télé recours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 04/09/2024

Reçu en préfecture le 04/09/2024

Publié le

ID : 027-212702781-20240226-PERM202402-AR

SLOW

Fait à Garennes sur Eure, le 26 février 2024

Le Maire,
Jean-Pierre GATINE



Affiché le : 27/02/2024